



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Maladies cardio-vasculaires

Question écrite n° 31275

Texte de la question

Reponse. - Les maladies cardio-vasculaires representent effectivement 200 000 deces par an dont un tiers est du aux accidents aigus coronaires, un tiers correspond aux deces par insuffisance cardiaque quelle qu'en soit l'origine, le dernier tiers est du aux accidents vasculaires cerebraux. C'est la premiere cause de mortalite en France. C'est la raison pour laquelle a ete mise en place en 1985 une commission nationale des maladies cardio-vasculaires, chargee de formuler des propositions pour lutter contre ces maladies. La prevention doit etre privilegiee. Elle consiste notamment a lutter contre le tabagisme, contre l'hypertension arterielle, et a prendre en compte les problemes relatifs a la nutrition. Des campagnes d'information concernant les dangers du tabac ont deja ete realisees et une grande campagne nationale d'information debutera prochainement. Par ailleurs, il s'agit de mieux faire respecter la loi de 1976 qui prevoit notamment l'interdiction de fumer dans les lieux publics, De plus, une campagne d'information concernant les dangers de l'hypertension arterielle a ete realisee recemment par la Federation de cardiologie sous le slogan « hypertension, attention ! ». Enfin, un groupe de travail de la commission nationale des maladies cardio-vasculaires etudie les problemes relatifs a la nutrition ; des qu'il aura remis son rapport, une information sera donnee aupres des medecins et de la population. Pour ce qui concerne la recherche sur les maladies cardio-vasculaires, des travaux importants sont en cours au sein d'unites INSERM, notamment sur l'etude des facteurs de risque de la maladie atherosclereuse, sur l'electrophysiologie et la contractibilite du muscle cardiaque, sur l'hypertension arterielle et la paroi vasculaire. Un groupe de travail de la commission nationale des maladies cardio-vasculaires a presente un rapport sur la recherche clinique dans ce domaine. Les solutions qui y sont proposees seront examinees afin d'ameliorer la recherche clinique et promouvoir les echanges entre les chercheurs fundamentalistes et les chercheurs cliniciens.

Texte de la réponse

Reponse. - Les maladies cardio-vasculaires representent effectivement 200 000 deces par an dont un tiers est du aux accidents aigus coronaires, un tiers correspond aux deces par insuffisance cardiaque quelle qu'en soit l'origine, le dernier tiers est du aux accidents vasculaires cerebraux. C'est la premiere cause de mortalite en France. C'est la raison pour laquelle a ete mise en place en 1985 une commission nationale des maladies cardio-vasculaires, chargee de formuler des propositions pour lutter contre ces maladies. La prevention doit etre privilegiee. Elle consiste notamment a lutter contre le tabagisme, contre l'hypertension arterielle, et a prendre en compte les problemes relatifs a la nutrition. Des campagnes d'information concernant les dangers du tabac ont deja ete realisees et une grande campagne nationale d'information debutera prochainement. Par ailleurs, il s'agit de mieux faire respecter la loi de 1976 qui prevoit notamment l'interdiction de fumer dans les lieux publics, De plus, une campagne d'information concernant les dangers de l'hypertension arterielle a ete realisee recemment par la Federation de cardiologie sous le slogan « hypertension, attention ! ». Enfin, un groupe de travail de la commission nationale des maladies cardio-vasculaires etudie les problemes relatifs a la nutrition ; des qu'il aura remis son rapport, une information sera donnee aupres des medecins et de la population. Pour ce qui concerne la recherche sur les maladies cardio-vasculaires, des travaux importants sont en cours au sein d'unites INSERM, notamment sur l'etude des facteurs de risque de la maladie atherosclereuse, sur l'electrophysiologie et

la contractibilité du muscle cardiaque, sur l'hypertension artérielle et la paroi vasculaire. Un groupe de travail de la commission nationale des maladies cardio-vasculaires a présenté un rapport sur la recherche clinique dans ce domaine. Les solutions qui y sont proposées seront examinées afin d'améliorer la recherche clinique et promouvoir les échanges entre les chercheurs fondamentalistes et les chercheurs cliniciens.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31275

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 1987, page 5626

Réponse publiée le : 22 février 1988, page 826